 Le 9 février 2023

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Comme expliqué lors de la remise du bulletin du 21 octobre, dans le cadre de la mise en place des diverses réformes scolaires et des plans de pilotage, les Écoles Secondaires des Ursulines (Institut de la Sainte Famille et Institut Technique des Ursulines) ont été amenées à revoir les rythmes et objectifs des bulletins et conseils de classe. Nous vous invitons à prendre connaissance des informations qui suivent.

Ce vendredi 10 février, les élèves du premier degré reçoivent un bulletin formatif (dont l’objectif est de faire un état des lieux de la progression de l’élève vers le CE1D).

Les élèves des 2e et 3e degrés reçoivent un bulletin certificatif.

1. Les objectifs de ce bulletin certificatif sont de faire le point sur les matières déjà vues sur base d’épreuves certificatives. Ces évaluations sontintervenues au terme d’une séquence significative d’apprentissage en janvier 2022. Elles sont le reflet ;

* d’interrogations et tests portant sur des tâches complexes ;
* d’épreuves d’intégration et/ou de travaux mobilisant les compétences de plusieurs cours, des stages.

Les résultats de ces épreuves certificatives interviennent dans la décision de réussite de juillet.

1. Les objectifs du conseil de classe de février :

Le conseil de classe de février tout comme celui d’octobre a fait le point sur la progression des apprentissages, sur l’attitude de l’élève face au travail, sur sa motivation, sur ses réussites et ses difficultés. Pour les élèves entrés en 3e, 4e et 5e année en septembre 2022, le conseil de classe émet un avis sur une éventuelle réorientation. Il peut aussi formuler des conseils afin de favoriser la réussite ultérieure de l’élève : orientation vers des dispositifs d’aide et de soutien tels que le CAR, Cap’sule, le PMS, l’école des devoirs, la remédiation… définis dans le journal de classe.

Présentation du bulletin de février :

* Chaque professeur aura encodé une appréciation (I,F,S,B,TB,E) dans la case correspondant à son cours. Celle-ci sera suivie d’un commentaire débutant par l’une des phrases suivantes :
* Situation encourageante (= tout va bien)
* Difficultés identifiées (= quelques difficultés)
* Evolution dangereuse (= gros soucis et réussite de l’année compromise).
* Non évaluable (= élève trop souvent absent, le professeur ne dispose pas d’éléments suffisants pour l’évaluer).

Certains professeurs auront éventuellement ajouté des points, à la suite des commentaires.

* Un avis du conseil de classe figurera dans chaque bulletin et correspondra à l’une des phrases suivantes :
* Situation encourageante/difficultés identifiées/situation dangereuse/ situation non évaluable.
* Pistes de remédiation à voir avec le titulaire
* Participation à des séquences de remédiation la semaine du 6 au 10 mars (à l’exception des élèves de rhéto qui seront en stage d’observation tout au long de cette semaine)
* Représentation d’un test en français/math ou sciences le 10 mars
* Suggestion d’une réflexion sur son orientation pour la rentrée de 2023
* Invitation à la réunion des parents du jeudi 16 février 2023.

1. Critères de réussite :

Pour ce faire, nous vous renvoyons aux différents vade mecum reçus pour chaque branche.

1. La réunion de parents

Nous vous rappelons la réunion du 16 février (entre 15h30 et 19h), la prise de rendez-vous se fera via l’application Apschool du samedi 11 au mardi 14 février 2023 à minuit. Nous considérons que cette rencontre peut-être un moment de concertation important entre vous et les enseignants de votre enfant. Nous sommes à un moment essentiel de l’année scolaire. Nous vous invitons vivement à profiter de cette occasion pour les rencontrer.

Le 16 février, les cours se termineront à 15h10 pour toutes les classes.

1. **Semaine de remédiation du 6 au 10 mars pour les élèves de la première à la cinquième**

Cette semaine sera consacrée à la remédiation des lacunes, à la consolidation des compétences et au dépassement des élèves. Elle a pour objectif d’offrir aux élèves :

* une aide ciblée en cours d’options, en éducation physique, en étude du milieu, en français, en langues modernes, en mathématique et en sciences,
* un coaching scolaire ciblé pour répondre à toutes les questions,
* une approche méthodologique en petits groupes,
* la possibilité d’identifier ses lacunes et de les combler,
* l’opportunité de préparer ses évaluations certificatives dont celle(s) du vendredi 10/03,
* un cadre accueillant et convivial,
* un élargissement du champ des compétences possibles et des centres d’intérêt.

Cette remédiation différée est la suite logique du [bulletin certificatif/sommatif (période 2),](https://www.bienenseigner.com/evaluation-formative-et-evaluation-sommative/) afin de s’adapter aux besoins des différents élèves et d’apporter une aide aux élèves en difficultés au sein des classes mais aussi de leur donner la possibilité de réussir.

Un courrier explicatif avec l’horaire et l’organisation de cette semaine spéciale vous sera également communiqué par mail ce jour. Merci à vous d’y être attentifs : un coupon réponse devra être rendu aux éducateurs. Pour plus de précisions sur la mise en place de ce projet, merci de consulter notre site internet www.ursulines-mons.be.

En espérant avoir éclairé votre lecture de ce deuxième bulletin, nous vous assurons de notre entière collaboration et restons à votre disposition pour toutes vos questions.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| L . SESSOLO  Directrice de l’Institut  Technique des Ursulines | Ph. FREBUTTE  Directeur adjoint de l’Institut Technique des Ursulines | L. DESCAMPS  Directrice de  l’Institut de la Sainte-Famille | J. BOUTET Directrice adjointe de l’Institut de la Sainte-Famille |

M.A. CARDINAL

Cheffe Atelier Technique des Ursulines